

| Document 5 : *La pédagogie non directive*

De tout temps, on a pensé que « les oreilles de l'écolier étaient sur son dos » (comme l'affirme un proverbe égyptien du deuxième millénaire avant Jésus-Christ), et on a conçu l'éducation comme une activité coercitive d'imposition d'un certain nombre de connaissances, de comportements et d'attitudes.

Dans les années soixante, certains pédagogues s'appuyant sur les idées développées par Rogers en psychothérapie, idées que cet auteur a d'ailleurs mises en pratique dans sa pédagogie à l'université, ont souhaité établir une relation nouvelle enseignant/enseigné.

Ces pédagogues n'imposent rien, ni règles, ni programme, ni discipline. Ils font confiance à l'individu, à son besoin spontané de se réaliser, et le formateur devient une personne-ressource dont le rôle consiste essentiellement à répondre aux demandes et aux besoins exprimés par les apprenants.

L'attitude non directive ne doit pas être confondue (comme c'est arrivé trop souvent) avec l'attitude « laisser faire ». L'enseignant non directif se doit d'être très présent à ses élèves, très à l'écoute de leurs besoins, de leurs désirs, et doit répondre de façon adaptée à toutes leurs demandes.